

La lettre des chasseurs charentais N°10

En décembre, notre activité de loisir bat son plein, mais nous travaillons toujours pour l'intérêt général. La fin de l'année est là et avec elle l'heure des bilans et des regards sur l'année écoulée, avant d'envisager l'avenir.

Rappel :

Suite à l'élection du nouveau Conseil d'Administration en 2013, celui-ci décide de faire réaliser un audit de fonctionnement et de gestion financière. Le cabinet chargé de cette réalisation émet plusieurs recommandations :

- Redonner une cohérence au projet de la Fédération des Chasseurs
- Refonder et renforcer les fonctions de management du directeur
- Assurer une gestion financière et administrative plus rigoureuse
- Développer les services en ligne
- Améliorer l'information pour les chasseurs et non chasseurs
- Restructurer l'espace accueil du siège social.

Dans tous ces domaines, élus et professionnels ont réfléchi et mis en œuvre un certain nombre d'actions pour favoriser le changement.

Tout d'abord, le conseil d'administration de la Fédération des Chasseurs a élaboré un projet de mandature et déterminé des objectifs pour 2014. Nous vous rendrons compte prochainement des résultats obtenus.

D'ores et déjà des résultats probants sont là, notamment en matière de gestion financière. En effet, l'exercice comptable 2013/2014 se solde par un résultat positif tant pour le service général que pour le service dégâts causés par le grand gibier. Conformément à nos engagements et aux souhaits exprimés lors de notre dernière assemblée générale, ce sont les chasseurs et leurs associations qui doivent être les premiers bénéficiaires des économies réalisées.

Je dois, ici, également remercier l'engagement d'un certain nombre de bénévoles qui ont choisi de s'impliquer pour leur passion et dans l'intérêt général en consacrant un peu de leur temps à venir travailler dans notre fédération : mise sous enveloppe des permis de chasser ou dépouillement des carnets de prélèvements bécasses. Je salue leur engagement. Nous continuerons à faire appel à eux, à vous. N'oubliez jamais que votre fédération est votre maison.

La chasse évolue, la Fédération des Chasseurs doit favoriser cette évolution pour l'avenir de notre passion à tous. Continuons à œuvrer, tous ensemble, pour léguer cette passion aux jeunes générations.

A toutes et à tous, Bonnes fêtes de fin d'année et du nouvel an

B. MEUNIER,
Président de la Fédération des
Chasseurs de la Charente.





Monsieur le Préfet rend visite aux chasseurs

Suite à une invitation du Président de la Fédération des Chasseurs, Monsieur le Préfet a assisté à un conseil d'administration le 25 novembre dernier.

Après une visite du siège social et la présentation des élus et personnels présents, trois dossiers ont été présentés par le service technique fédéral :

- Les indicateurs de gestion du grand gibier et des dégâts mis en place en 2009 ont été présentés par Cécile CHALAND
- L'action des chasseurs en faveur de la biodiversité et le diagnostic de territoire par Frédéric MAHE
- La tuberculose bovine et le réseau sylvatub par Philippe GERVAIS.



Le représentant du gouvernement dans le département s'est montré très intéressé par nos actions.

Lors de discussions, administrateurs et personnels ont pu se rendre compte de la compétence de l'administration pour soutenir nos actions dès lors qu'il s'agit d'intérêt général ou d'enjeux de société.





La louveterie recrute

L'association des Lieutenants de Louveterie de la Charente, regroupe 12 louvetiers qui arrivent au terme de leur mandat de 5 ans. C'est une période importante pour nous et pour le monde de la chasse, car avant le 1^{er} janvier 2015, Monsieur le Préfet devra avoir connaissance des Lieutenants de Louveterie qui souhaitent se représenter à leur propre poste, ainsi que des nouveaux postulants aux postes vacants. A ce jour, deux postes sont à pourvoir, mais il est possible, vu la dégradation de nos « conditions d'exercice » que d'autres places se libèrent.



Les conditions de nomination sont les suivantes :

- ✦ être de nationalité française,
- ✦ jouir de ses droits civiques,
- ✦ résider obligatoirement dans le département où les fonctions doivent être exercées ou dans un canton limitrophe,
- ✦ détenir un permis de chasser depuis au moins 5 ans,
- ✦ justifier d'une aptitude physique compatible avec l'exercice de la fonction,
- ✦ être âgé de moins de 75 ans,
- ✦ justifier de compétences cynégétiques,
- ✦ maîtriser la législation et la réglementation de la chasse et des règles de sécurité,
- ✦ connaître les espèces de faune sauvage,
- ✦ avoir l'aptitude à diriger et encadrer les missions de service publique qui nous sont dévolues,
- ✦ la disponibilité des candidats est impérative,
- ✦ ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale en matière de chasse, de pêche ou de protection de la nature,
- ✦ être capable d'assumer les charges financières liées à la fonction (insigne, uniforme, assurances...),
- ✦ et enfin s'engager à entretenir à leur frais un minimum de 4 chiens courants créancés dans la voie du sanglier ou du renard ou deux chiens de déterrage.

Pratiquement, il faut pour être opérationnel avoir au moins 12 chiens courants, quant aux chiens de terrier, leur utilisation reste limitée dans les secteurs du département qui ne sont pas touchés par la tuberculose bovine...

Les missions qui nous sont confiées sont variées :

- missions de conseil auprès du préfet sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage,
 - missions de constat de dégâts et de médiation entre les plaignants et les chasseurs.
- enfin les missions de terrain, éventuellement police de la chasse, mais surtout organisation des battues administratives : la battue administrative est le terme qui désigne nos actions de régulation, c'est en fait un cadre juridique spécifique qui échappe à la « réglementation chasse » et au sein duquel nous pouvons opérer de différentes manières.

Il y a 20 ans, la quasi-totalité de nos interventions concernait les espèces nuisibles ; ainsi, à la demande des sociétés de chasse ou chasses gardées, nous organisons des battues administratives* avec nos chiens courants, sur les espèces renard et fouine. Ces battues permettent d'impliquer un nombre important de chasseurs sous la responsabilité d'un agent assermenté, gage de rigueur et d'efficacité. De nos jours, trop peu de territoires font appel à nous, et souvent, nous passons après différents « éliminateurs » de renards, simplement pour voir si le terrain est « propre ».

Désormais, nous sommes plus souvent sollicités par les agriculteurs, les municipalités et les particuliers. Nous avons alors à régler les problèmes causés par le grand gibier : chevreuils, sangliers, parfois cerfs et biches. Les dégâts, souvent importants, ainsi que « l'affection » portée par les chasseurs à ces trois espèces, font que ces missions se déroulent dans un climat généralement tendu...

La battue avec ou sans chien peut être une méthode, mais nous utilisons aussi le tir à l'approche ou à l'affut, de jour ou de nuit, si une coopération avec les chasseurs n'est pas possible.

Nous avons de plus en plus fréquemment des demandes concernant les lapins, les cormorans, les étourneaux, les pigeons, les tourterelles, les corbeaux, les cygnes, voire les canards !!!

A chaque fois, nous devons apprécier l'opportunité d'une action et la solution à apporter au problème : tir, piégeage, effarouchement, reprise ?

Le blaireau est devenu une grosse part de notre activité (dégâts agricoles ou sur voirie, tuberculose bovine). Nous encadrons les opérations de piégeage, sur toutes les communes ayant des foyers de tuberculose bovines, ou se situant en périphérie...

Toutes ces nouvelles missions, sont effectuées avec sérieux et disponibilité dans l'esprit de la Louveterie, mais elles sont de plus en plus lourdes à supporter, surtout quand dans le même temps, les chiens restent au chenil !

Notre charge nous apporte néanmoins quelques satisfactions dans le domaine relationnel : d'abord au sein de notre association où l'ambiance est excellente, ensuite, les rencontres que nous faisons sont souvent enrichissantes et nous permettent de tisser des liens aussi bien avec certains membres de l'administration qu'avec des agents de l'ONCFS, des agriculteurs, des élus, des chasseurs ayant des responsabilités ou non, autant de personnalités qui par l'attention et la confiance qu'ils nous accordent, nous confortent dans notre rôle si particulier d'agents bénévoles de l'état

Alors si la Louveterie vous inspire, n'hésitez pas à adresser votre candidature à Monsieur le Préfet de la Charente (si possible avant octobre 2014) ou à contacter notre association pour plus amples renseignements.

*** La battue administrative vue de plus près :**

« Battue administrative !! » Ces mots sonnent très souvent pour les chasseurs concernés comme une sanction. La battue administrative survient suite à la demande d'un agriculteur, d'un viticulteur, d'un pépiniériste, d'un sylviculteur ayant à déplorer des dégâts et après constat du lieutenant de Louveterie. Une action est donc déclenchée par la Direction Départementale des Territoires après avis de la Fédération Départementale des Chasseurs. Cette action est ponctuelle dans le temps et a pour but de remédier le plus vite possible au problème rencontré par le propriétaire terrien. Ce problème n'est pas forcément le résultat d'une défaillance des acteurs de la société de chasse, ni d'un défaut de prélèvement. Souvent au cours de la saison de chasse, du fait d'une certaine pression, les animaux se remettent dans des lieux où ils trouvent une certaine quiétude. Ces lieux ne sont pas toujours accessibles aux chasseurs. La battue administrative, de par ses statuts spécifiques a tous pouvoirs pour s'exercer et aboutir à une solution satisfaisante pour les propriétaires et les chasseurs. L'utilisation de chiens créancés facilite grandement le bon déroulement d'une action et ne nuit pas à la tranquillité des autres espèces.

D'une façon générale, une bonne collaboration entre le louvetier et le ou les responsables du territoire facilite l'action et règle durablement le problème de déséquilibre d'une population animale entraînant des dégâts. Quand tous les acteurs collaborent, la battue se déroule d'une façon conviviale donnant aux chasseurs la possibilité d'exercer leur passion tout en permettant aux exploitants de voir leur problème réglé grâce à l'action des chasseurs. N'oublions pas que la majorité des chasseurs exerce leur passion sur des terres que les agriculteurs mettent gracieusement à leur disposition. La communication propriétaires-chasseurs est essentielle à une pratique de la chasse raisonnée. Le louvetier assure un équilibre entre les intérêts agricoles et la densité d'animaux qu'un territoire peut supporter faisant ainsi le lien entre les différents acteurs.

**Association des Lieutenants de Louveterie de la Charente,
Bernac, 16300 Criteuil-la-Magdeleine**





L'aménagement du territoire : un enjeu pour les chasseurs

Ne laissez pas les autres décider pour vous !

Différents dispositifs d'orientation relatifs à la prise en compte de la biodiversité par l'ensemble des acteurs charentais, sont en cours d'élaboration voire d'approbation à l'échelle régionale. Il s'agit de mieux connaître mais surtout de gérer durablement notre patrimoine naturel. Ces dispositifs concernent particulièrement la biodiversité ordinaire au sein de laquelle les espèces gibier occupent une place importante.

Parmi ces dispositifs, on peut citer tout particulièrement la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB), l'observatoire régional de la biodiversité (ORB) ou le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Au sein de ces trois documents, le SRCE doit être pris en compte par les collectivités lors de l'élaboration de leurs documents d'aménagement territorial. C'est le cas pour les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) concernant les groupements de communes et pour les Plans locaux d'urbanisme (PLU) établis à l'échelle communale ou intercommunale (PLUI) qui remplacent le plus souvent les anciens Plans d'occupation des sols (POS) ou les cartes communales.

Ainsi, la planification et l'aménagement de projets communaux doivent prendre en compte la biodiversité. C'est notamment le cas de la Trame verte et bleue (TVB) décrite à l'échelle régionale est intégrée au SRCE. Cette TVB cartographie les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques reliant ces réservoirs permettant le déplacement des espèces sauvages. La quasi-totalité des territoires de chasse est donc concernée.

Dans le document d'urbanisme, cela se traduit concrètement par un diagnostic précis de la biodiversité et des espaces protégés présents sur le territoire communal, puis par l'intégration sur ce même territoire de la TVB préétablie à l'échelle régionale.

Le plus souvent des bureaux d'étude spécialisés en environnement sont sollicités pour établir ce diagnostic, cartographier la TVB et effectuer des propositions de conservation de la biodiversité. Il est donc de l'intérêt des chasseurs d'être présents dans l'élaboration de ce type de document d'urbanisme. Les chasseurs connaissent particulièrement les lieux essentiels à la biologie des espèces gibiers voire autres mais également les zones de déplacements, de collisions avec les véhicules ou encore les interruptions.

La Fédération des Chasseurs de la Charente réalise des diagnostics environnementaux. Elle effectue des propositions d'actions qui peuvent être mises en œuvre par les acteurs du territoire.

Les chasseurs peuvent être porteurs de propositions sur l'aménagement du territoire de leur commune afin de préserver la biodiversité.

Et enfin par leur pragmatisme, ils veilleront à ce qu'une mise sous cloche (création de réserve naturelle, arrêté de protection de biotope...) ne soit pas la seule réponse apportée à la conservation de la biodiversité dans leur commune, ces documents réglementant ou interdisant le plus souvent la chasse de façon arbitraire.

Votre Fédération est à votre disposition pour répondre à vos questions sur ce sujet.

UN BEL EXEMPLE :

La commune de Bioussac fait confiance à une association agréée au titre de la protection de l'environnement : La Fédération des Chasseurs

La FDC16, conformément aux prérogatives conférées par le Code de l'Environnement, participe à la préservation de la biodiversité et à la sauvegarde du patrimoine faunique et floristique.

La Fdc16 a élaboré une méthodologie de diagnostic des territoires basée sur l'identification et la caractérisation des éléments du territoire nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales d'espèces indicatrices de la qualité du milieu.

Cet outil basé sur des relevés portant sur la typologie du parcellaire, sur la quantification et la qualification des éléments fixes, permet après analyse à partir de système d'information géographique (SIG) et agrégation des données de définir l'intérêt des zones pour la petite faune sédentaire de plaine.

Cet outil est également un outil d'aide à la décision dans la mesure où il peut aider les gestionnaires de territoire, dans le cadre d'une réflexion d'aménagement global de leur territoire.

L'élaboration de la Trame verte et bleue (TVB) déclinée au niveau régional (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) et au niveau des Pays (Schéma de Cohérence Territorial) va conduire les communes à « se pencher » sur la question du maintien de la biodiversité, notamment dans les réflexions relatives aux plans locaux d'urbanisme (PLU) qu'elles auront à mettre en œuvre.

Dans cette logique, la fédération des chasseurs a commencé à démarcher des communes charentaises pour leur proposer l'utilisation de la méthodologie du diagnostic de territoire réalisé par les chasseurs pour améliorer la prise en compte des continuités écologiques à l'échelle des territoires.

C'est le cas pour la commune de Bioussac, où la méthode a été présentée l'été dernier aux membres du conseil municipal.

Cette approche a porté ses fruits avec l'établissement d'un partenariat entre la municipalité et la fédération des chasseurs à compter de 2015 et pour une durée de 3 ans avec pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale de la commune de Bioussac.

Cette approche multi-acteurs va permettre de regrouper toutes les compétences au niveau local avec un seul objectif : proposer un projet cohérent d'amélioration de la qualité environnementale basé sur la volonté locale

Amis chasseurs, en tant qu'acteurs incontournables dans les communes rurales, intervenez auprès de votre municipalité pour effectuer un diagnostic de territoire chez vous



Chacun de nous a un devoir de conservation de la biodiversité et de transmission de ce patrimoine qui nous a été légué.



Améliorer la sécurité sur votre territoire

Des postes de tir surélevés au meilleur prix !

Dans un souci permanent de sécurité, un certain nombre de responsables d'association de chasse souhaite acquérir des postes de tir surélevé.

La Fédération des Chasseurs a négocié les meilleurs prix et vous propose de commander dès maintenant vos postes de tir.



Description :

- Poste de tir sapin
- Plate forme à 1.5m du sol
- Kit prêt à être monté
- Pré percé et huisserie incluse



Bon de commande à adresser à la Fédération des Chasseurs ***Rue des Chasseurs - 16400 PUYMOYEN - 05.45.61.50.71***

- Association de chasse de :

Président : Mr ou Mme :

Tel fixe ou portable :

Commande de postes de tir au prix unitaire de 47€ TTC.

La facturation sera effectuée au moment de la livraison

Bon pour commande

Le/...../.....

Signature





Résultat du concours ST HUBERT

Le samedi 27 septembre 2014 la fédération des Chasseurs de la Charente organisait la journée Saint Hubert, Sélection départementale Charente et Haute Vienne, sur la commune de Bréville.

29 candidats venus de différentes communes charentaises, et de Haute Vienne ont participé à cette journée.

Une magnifique journée ensoleillée où chaque concurrent a donné le meilleur de lui même avec son chien pour montrer que ce binôme est incontournable dans l'exercice de la pratique de la chasse.

C'est vers 14h que tout le monde s'est retrouvé au bar restaurant chez Nous Autres, pour l'apéritif offert par la société de chasse Bréville et du déjeuner servi à l'extérieur sous les parasols.



Ce sont qualifiés pour la régionale à Joserand dans le Puy de Dôme en décembre 5 catégories de chasseurs.

☛ Chasseurs chien d'arrêt :

- Monsieur Gauthier Yves de St Cybardeaux avec Ganine de la Bernigouse Braque du Bourbonnais

☛ Chasseurs Spaniel :

- Monsieur Neuville Xavier de St Ciers avec Fresca Spinger

☛ Trialers

- Monsieur Viaud Jean-Louis de Chassors avec Eros de la Tour de Broue Braque d'Auvergne

☛ Chasseurs chien d'arrêt

- Monsieur Gauthier Yves de St Cybardeaux avec Ganine de la Bernigouse Braque du Bourbonnais

☛ Chasseresses chiens d'arrêt :

- Madame Beaulieu Marlène de Nanteuil en Vallée avec Iron de la Delle des Poiriers Setter Anglais

☛ Juniors :

- Monsieur Vaslin Kilian de Ste Sévère avec Hasco un spaniel Springer.

☛ Pour la Haute Vienne :

- Monsieur Dessauvages de Nouic avec Baïca des Sagnes des Milles Sources Setter Anglais

Cette journée Saint Hubert a été une réussite et candidats et organisateurs se sont donné rendez vous dans le sud Charente pour une autre rencontre Saint Hubert.

Des remerciements doivent être adressés aux juges qui ont eu fort à faire pour départager les candidats, à la société de chasse de Bréville, à La société canine de cognac et de la Charente, aux ETS Etourneaud Pro Plan, Décathlon la Couronne ainsi qu'au Bar Restaurant « chez Nous Autres » pour son accueil.



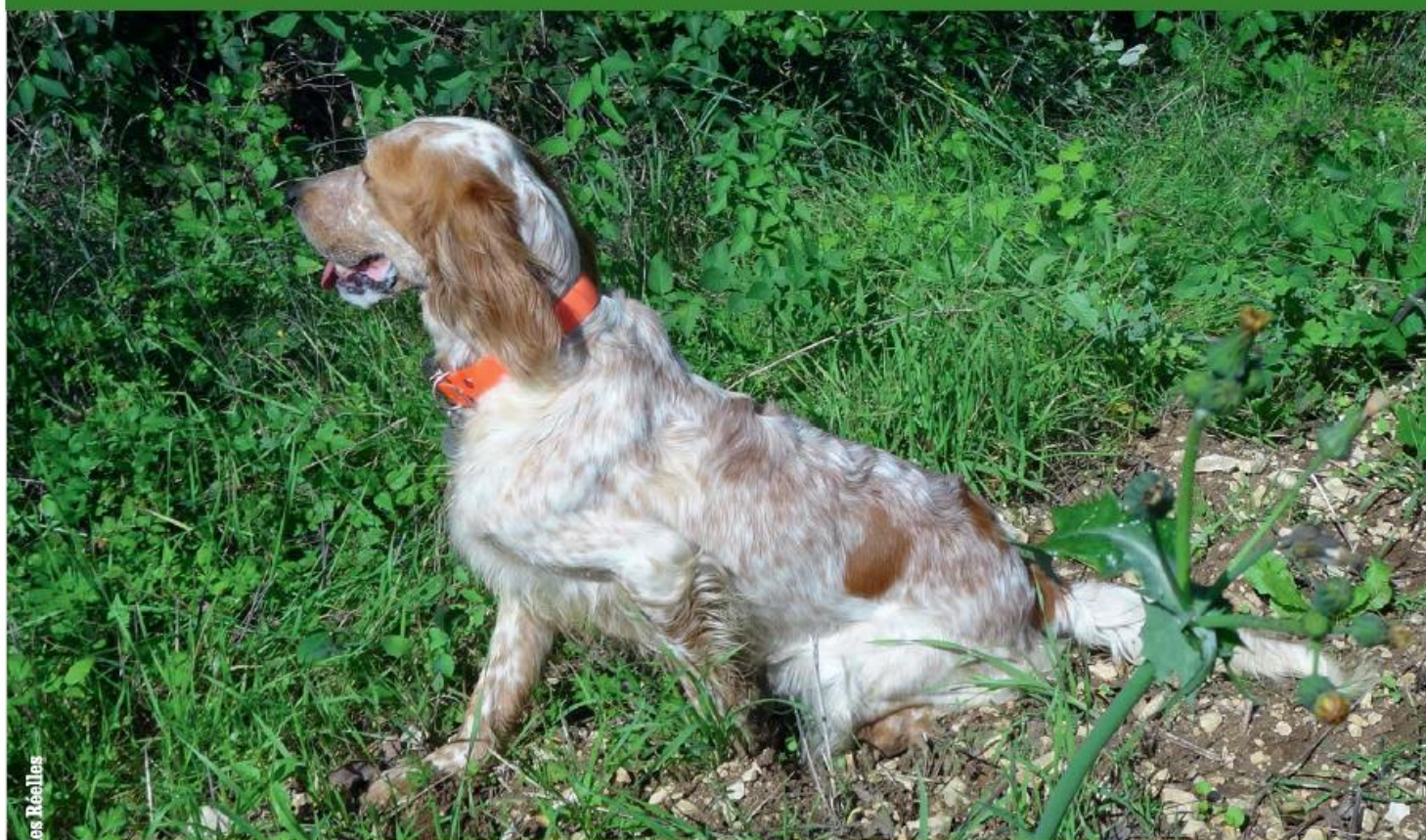
Field-trial sur bécasses

11

En Forêts de Bois Blanc et La Mothe

SALLE DES FÊTES DE TOUVRE - 16600 TOUVRE

JANVIER
2015



conception Balles Réelles



ORGANISATEURS:



Chasseur Côté
Charente



CONTACTS: JOUMIER Jean-François - Tél.: 06 88 97 78 82 - joumier.jf@gmail.com

FARET Joël - Tél.: 06 73 38 16 83 - faret.joel@wanadoo.fr - Site officiel: www.cunca.fr

Avec le soutien du Conseil Général de la Charente

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

La FACCC, Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, a pour vocation de rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans la pratique de la chasse aux chiens courants où le rôle de l'homme consiste essentiellement à conduire ses chiens. Source de sa principale motivation à la chasse en recherchant l'expression la plus naturelle de leurs qualités. Cette association fut créée en 1989 à l'initiative de Marcel VOILLOT.

Les chiffres : 12000 adhérents.

Une revue trimestrielle, « chiens courants »

Un site internet WWW.Facc.fr

Plus de [150 concours de meutes et épreuves de chien de pied](#) organisés chaque année
65 AFACCC départementales composent les 7 régions cynégétiques.

Nos Objectifs

Notre Fédération s'attache à **défendre et promouvoir**, en tous lieux, la chasse aux chiens courants sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes. Cette démarche s'inscrit dans le nécessaire respect du chien, de **l'éthique de la chasse, des équilibres agro-sylvo-cynégétiques** et les autres modes de chasse.

Nos actions

Fédérer et représenter

Notre fédération représente officiellement les chasseurs aux chiens courants auprès des instances nationale et départementale de la chasse. Elle siège en outre dans les conseils d'administrations de plusieurs grandes associations cynégétiques spécialisées

Informé et éduquer

A travers la diffusion de sa revue, la fédération apporte à chacun de ses membres informations et conseils ainsi que par la réalisation d'expositions et d'animations destinées au grand public et particulièrement à la jeunesse.

Promouvoir et former

Les concours de meutes permettent de mettre en valeur les principes essentiels de la chasse aux chiens courants. La formation des juges qualifiés 1° et 2° permet un encadrement rigoureux de toutes ces manifestations. La FACCC se décompose en associations départementales qui sont les relais ascendant et descendant de la fédération.



Composition du bureau de l'AFACCC 16



Président : Pascal Martin - 06 16 92 28 53

Vice-président : Daniel Bouyat - 06 03 61 45 47

Secrétaire : Eric Gereaud - 06 20 53 07 90

Secrétaire adjoint : Jean-Michel Caillaud - 06 84 59 14 32

Trésorier : Michel Pouvreau - 05 45 67 40 02

Trésorier adjoint : Pascal Lamazière - 06 29 98 58 67



Le conseil d'administration de notre association est composé de 18 membres actifs qui participent aux réunions, organisent les manifestations, assurent les formations ou interviennent pour assurer la promotion de la chasse et de l'association.

Notre association édite 4 bulletins départementaux par an avec les infos du moment relatives à la chasse aux chiens courants. Elle organise, chaque année, des épreuves de meutes sur les espèces lapins, lièvres, chevreuil et sanglier.

Notre calendrier de la saison en cours :

<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
<i>Pérignac</i>	<i>7 & 8 Mars 2015</i>
<i>Chalais</i>	<i>14 & 15 Mars 2015</i>
<i>Salles Lavalette</i>	<i>21 & 22 Mars 2015</i>
<i>Taponnat</i>	<i>28 Mars 2015</i>
<i>Cognac</i>	<i>29 Mars 2015</i>

Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre mode de chasse et l'atmosphère amicale des épreuves.

Merci de prendre contact avec les membres de l'association.

